

Points essentiels du diagnostic Tarentaise-Arlysière-Maurienne (TAM)

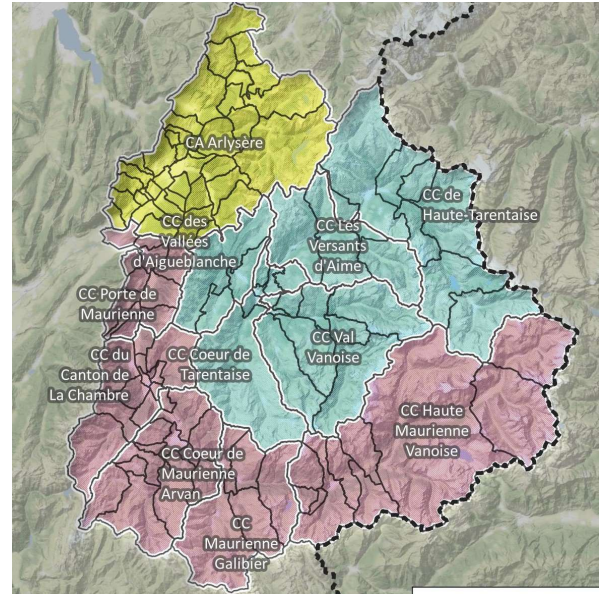
Le Groupe d'action locale (GAL) Tarentaise Arlysière Maurienne est constitué de **122 communes** du Département de la Savoie, rassemblant un total de **154 392 habitants** (INSEE, 2017).

D'une superficie de **4 442 km²**, il comprend **11 EPCI entiers et contigus**.

Situé à l'est de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, il est frontalier avec l'Italie.

Ce périmètre alpin se caractérise notamment par :

- La richesse de ses espaces naturels (alpages, forêts, cours d'eau, biodiversité) et de son patrimoine (bâti, industriel, savoir-faire, baroque, culinaire, etc.)
- L'importance du tourisme et de l'élevage bovin laitier
- La présence de grands groupes industriels, un des piliers de l'économie
- Une part importante de résidences secondaires et de lits touristiques
- Une population globalement en diminution et vieillissante
- Une saisonnalité des métiers et une pluriactivité fréquente des actifs
- Une situation de plein emploi mais avec l'ensemble des secteurs en tension
- Une exposition accrue au changement climatique
- Des mobilités et modes de vie conditionnés par le relief



© Infographie fond de carte Shift Project

(1) Alpagnes sentinelles, Météo France

(2) Observatoire des territoires de la Savoie, 2018

(3) Extraction service SIG Arlysière

(4) Observatoires des territoires - INSEE 2018

(5) Observatoire Savoie Mont-Blanc 2022

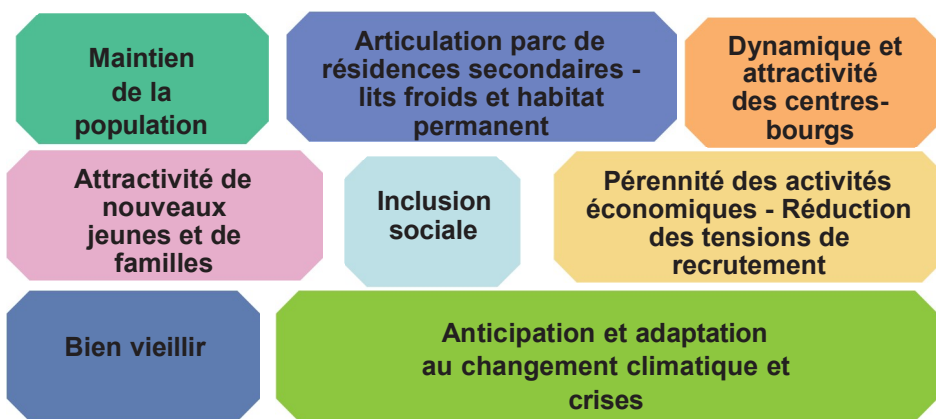
(6) Fiche enjeux territoires de Savoie - INSEE 2017

Stratégie locale de développement 23-27 et lien rural urbain

La stratégie repose sur des enjeux communs à l'échelle TAM : (voir ci-dessous)

Elle se décline autour des axes suivants :

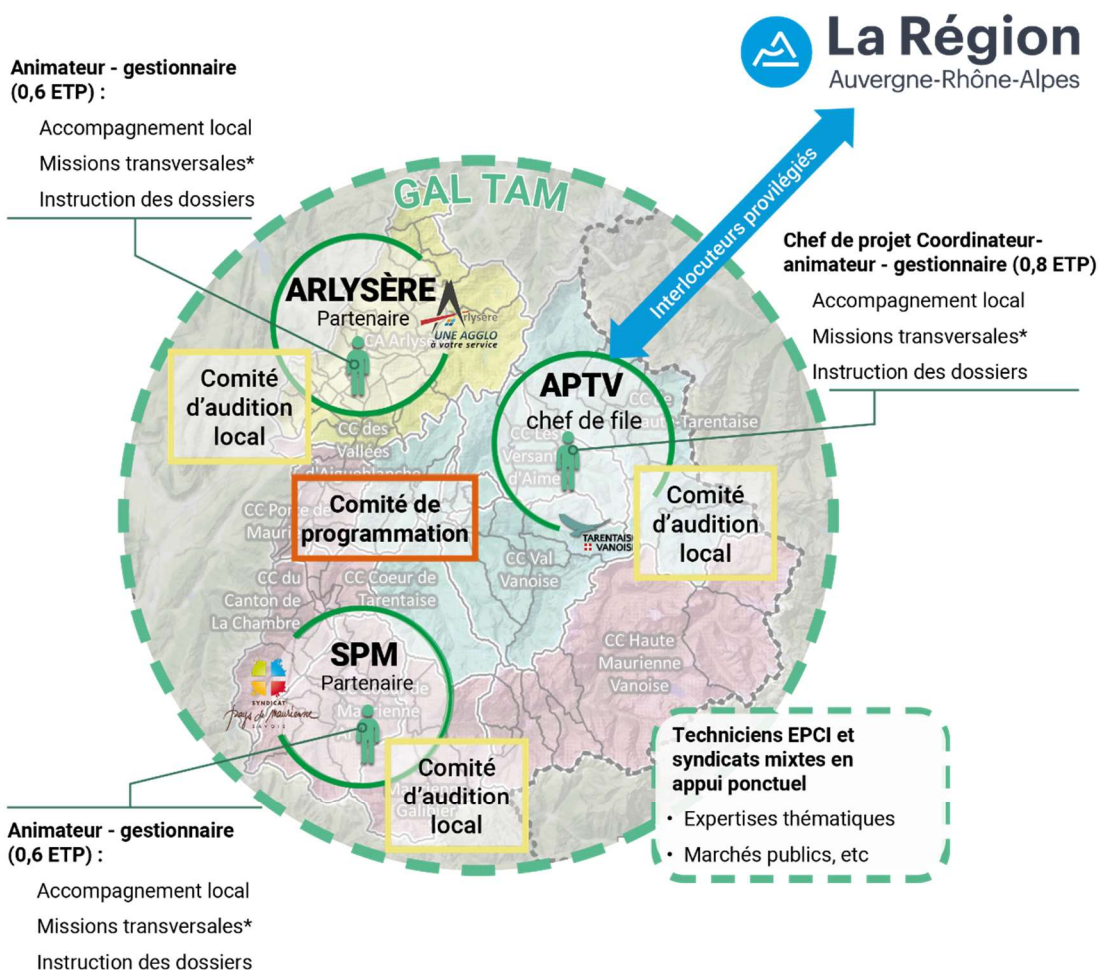
1. Consolidation et diversification des activités économiques
2. Soutien de l'attractivité et de la vitalité sociale du territoire
3. Préservation de la qualité du cadre de vie et du capital nature
4. Coopération extra-TAM
5. Animation et gestion du programme LEADER



Les objectifs stratégiques et opérationnels sont schématisés dans le diagramme à objectifs (page suivante).

Le lien rural-urbain est assuré dans la stratégie par le maintien, dans le périmètre d'éligibilité, de la commune d'Albertville qui constitue un petit centre névralgique du territoire TAM et sert de liant rural-urbain grâce notamment à ses équipements structurants.

Gouvernance et organisation des ressources humaines



*Communication, suivi évaluation, coopération

Anticiper et s'adapter pour vivre nos montagnes à l'année

FICHES ACTIONS

➤ Objectifs stratégiques

➤ Objectifs opérationnels

1 Consolidation et diversification des activités économiques

1. S'appuyer sur les ressources naturelles, économiques et patrimoniales qui font l'identité du territoire pour diversifier l'économie et renforcer la capacité d'adaptation du territoire face aux mutations
2. Conforter l'offre touristique en saisons et l'élargir sur les "ailes" de saison pour dynamiser l'économie en vallées comme en stations
3. Améliorer l'accès de la population à l'emploi

Tourisme

- Créer, révéler et promouvoir des offres touristiques toute l'année
- Faciliter le parcours visiteurs
- Élargir les clientèles avec priorité aux jeunes et à la population de proximité

Emploi - Activités économiques

- Favoriser l'émergence et la pérennité des activités économiques, en particulier celles à fort impact social et/ou environnemental
- Rendre les métiers en tension attractifs et l'offre de formation accessible

Centres-bourgs

- Moderniser et améliorer la fonctionnalité de l'espace public via une approche participative et concertée
- Conforter et dynamiser le commerce et l'artisanat

2 Soutien de l'attractivité et de la vitalité sociale du territoire

1. Renforcer l'attractivité résidentielle du territoire Tarentaise Arlysère Maurienne pour attirer et maintenir les populations actives
2. Accroître la vitalité du territoire pour le vivre et l'habiter à l'année

- Améliorer l'accès au logement avec un focus spécifique jeunes et/ou saisonniers
- Renforcer l'offre de services alliant proximité et lien social
- Encourager les activités liées à la culture et au patrimoine

3 Préservation de la qualité du cadre de vie et du capital nature

1. Rendre le territoire plus résilient face aux mutations écologiques, économiques, sociétales
2. Renforcer la synergie entre les territoires ruraux et urbain

- Développer une mobilité des personnes et des marchandises décarbonée et des alternatives à l'auto-solisme
- Accroître la capacité d'actions de l'ensemble des acteurs sur les enjeux énergie-climat-qualité de l'air-sobriété-énergies renouvelables
- Faire mieux connaître la biodiversité, les milieux et ressources naturels et concilier les usages

4 Coopération extra-TAM

1. Accéder à des ressources et des expertises complémentaires, au-delà du périmètre TAM, pour nourrir la mise en œuvre des stratégies locales de développement
2. Accroître le caractère innovant des actions menées par le GAL et expérimenter de nouvelles actions
3. Favoriser l'émergence et améliorer la conduite de projets

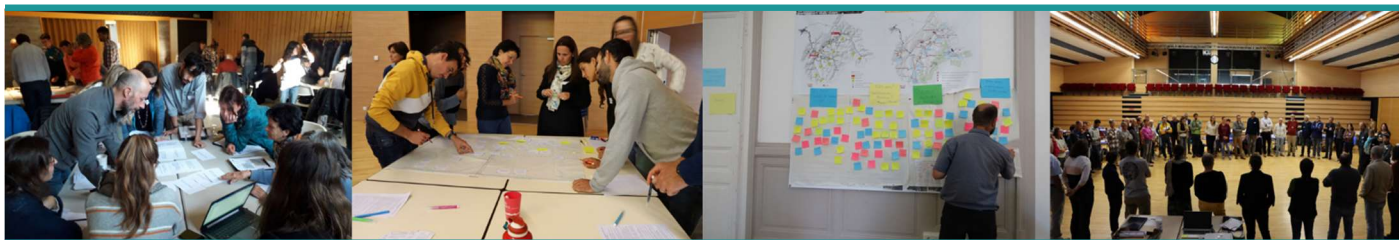
- Accentuer la mise en réseau avec des acteurs hors TAM
- Élaborer et mettre en œuvre à minima un projet conjoint avec un autre territoire français, européen ou pays tiers partageant un ou plusieurs enjeux territoriaux
- S'inspirer des mécanismes de gouvernance d'autres territoires LEADER pour tester et ajuster la gouvernance du nouveau périmètre TAM

5 Animation et gestion du programme LEADER

1. Créer les conditions et les moyens nécessaires pour assurer l'appropriation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la stratégie locale de développement à l'échelle du territoire Tarentaise Arlysère Maurienne

- Développer et animer des instances de gouvernance du GAL et de concertation à l'échelle TAM en prenant en compte les changements induits par un GAL à ce nouveau périmètre
- Offrir un accompagnement de proximité aux porteurs de projets
- Assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du plan d'actions LEADER
- Communiquer sur la programmation pour mobiliser les porteurs de projets potentiels, valoriser les opérations auprès de l'ensemble des acteurs et témoigner de l'action concrète de l'Union européenne sur le territoire

Valeur ajoutée de LEADER 2023-2027



- **Renforcer le partenariat** de projet entre les acteurs de Tarentaise Arlysère et Maurienne : décroïsonner les "territoires SCoT¹", créer des synergies, développer des actions communes, faire évoluer les pratiques en s'inspirant des expériences voisines.
- **Encourager l'innovation** sur le territoire TAM - quel que soit l'objet de l'innovation et l'étape dans le processus d'innovation sans toujours l'obligation de réussite.
- **Tester un nouveau modèle de gouvernance** à l'échelle TAM, mêlant acteurs publics et privés de domaines favorisant ainsi les approches transversales, intégrées et multisectorielles et la mise en réseau.
- **Développer des coopérations de proximité** (étant donné que tous les GAL en Région Auvergne-Rhône-Alpes travaillent sur les mêmes thématiques).

Maquette financière

	MONTANT LEADER	MONTANT PREVISIONNEL CONTREPARTIES PUBLIQUES NATIONALES	TOTAL
FA1 : Consolidation et diversification des activités économiques	584 586 €	146 147 €	730 733 €
FA2 : Soutien de l'attractivité et de la vitalité sociale du territoire	566 529 €	141 632 €	708 161 €
FA3 : Préservation de la qualité du cadre de vie et du capital nature	566 529 €	141 632 €	708 161 €
FA4 : Coopération extra TAM	45 142 €	11 286 €	56 428 €
FA5 : Animation et gestion du programme LEADER	494 302 €	123 575 €	617 877 €
TOTAL	2 257 087 €	564 272 €	2 821 360 €

¹ Schéma de cohérence territoriale